

226C0369
FR0010451203-FS0254

23 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

REXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mars 2026, la société Pzena Investment Management, LLC (320 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dans le cadre d'un mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 mars 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 14 758 903 actions REXEL¹ représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions REXEL sur le marché.

¹ Dont 26 045 ADR REXEL.

² Sur la base d'un capital composé de 296 096 004 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.